

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : SOLUCLIN 25 MG/ML SOLUTION BUVABLE POUR CHIENS ET CHATS, Solution buvable

Titulaire : CP-PHARMA HANDELSGESELLSCHAFT MBH

Composition : Chlorhydrate de clindamycine 27,15 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/0041413 3/2023

Date de décision : 06/04/2023